

Bovins allaitants

Des départs majoritaires de bovins allaitants après 8 mois vers l'étranger

En 2017, 4 400 070 bovins allaitants sont nés dans les exploitations françaises en métropole hors Corse. Au bout de deux ans, plus de la moitié d'entre eux ont déjà quitté leur exploitation de naissance. Avant 8 mois, les départs de bovins se font majoritairement au sein de la France métropolitaine, c'est encore plus marqué jusqu'à 2 mois où ils sont destinés pour une partie à la production de viande de veau de boucherie. À partir de 8 mois, les sorties vers l'étranger deviennent plus importantes et se font depuis les régions du sud de la France métropolitaine. Les bovins restés sur le territoire national sont alors engraisés avant d'être abattus ou maintenus pour le renouvellement du cheptel.

En 2017, 4 400 070 bovins de race allaitante (*définitions*) sont nés en France métropolitaine hors Corse. Tout au long de leur vie, ces bovins peuvent connaître d'importants déplacements (*méthodologie*). Ainsi, au bout de deux ans, 51 % d'entre eux ont quitté leur exploitation de naissance. Ces sorties se font sur le territoire national, mais aussi en dehors. Jusqu'à 8 mois, elles se

font majoritairement en France métropolitaine, avant de devenir plus importantes vers l'étranger.

Avant 2 mois, des départs destinés à la viande de veau de boucherie

Avant leur 2 mois, 540 000 bovins allaitants nés en 2017 quittent leur exploitation de naissance

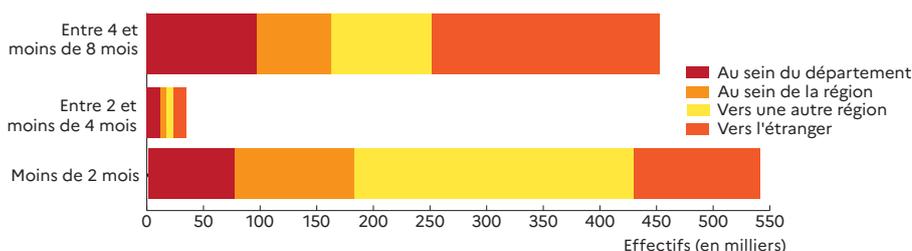
(*graphique 1*) : 80 % d'entre eux rejoignent une autre exploitation agricole située en France métropolitaine. Ces sorties se font principalement en direction des territoires où la production de veaux de boucherie est importante : les départements bretons et des Pays-de-Loire au nord-ouest ; les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne, l'Aveyron et le Lot au sud (*carte 1*). Une grande partie de ces jeunes animaux sont engraisés, puis abattus avant 8 mois, et fournissent alors la viande de veau de boucherie.

Entre 4 et 8 mois, des mouvements en France encore majoritaires

Les départs sont également importants entre 4 et moins de 8 mois : 453 000 bovins allaitants quittent leur exploitation de naissance. Les sorties vers une exploitation située en métropole, encore majoritaires (56 %), sont toutefois sensiblement inférieures à celles observées avant 2 mois (80 %).

Graphique 1

Âge et destination des bovins ayant quitté l'exploitation de naissance avant 8 mois

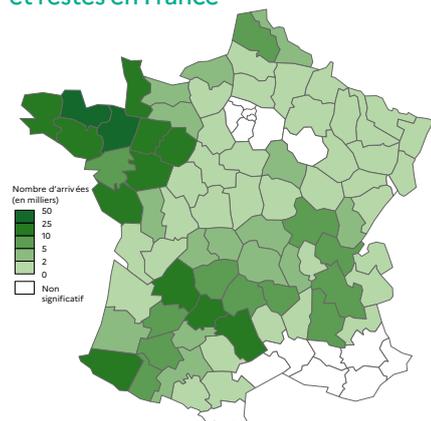


Note de lecture : sur les 4 400 070 bovins allaitants nés en 2017, 1 028 000 ont quitté leur exploitation de naissance avant l'âge de 8 mois. Parmi eux, 540 000 avaient moins de 2 mois, 35 000 avaient entre 2 et moins de 4 mois et 453 000 avaient entre 4 et moins de 8 mois. En comparaison, 918 000 bovins sont morts ou ont été abattus avant l'âge de 8 mois : 243 000 avant leur 2 mois, 76 000 entre 2 et moins de 4 mois, 599 000 entre 4 et 8 mois.

Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Carte 1

Destination des bovins ayant quitté l'exploitation de naissance avant 2 mois et restés en France

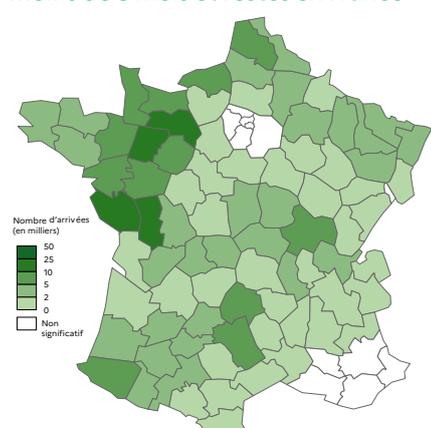


Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Elles restent dirigées principalement vers l'ouest de la France métropolitaine notamment vers la Vendée, les Deux-Sèvres, la Mayenne et l'Orne (carte 2).

Carte 2

Destination des bovins ayant quitté l'exploitation de naissance entre 4 et moins de 8 mois et restés en France



Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Les départs vers l'étranger, moins nombreux, concernent 44 % des sorties de bovins allaitants. De grandes disparités s'observent au niveau régional. Dans le sud de la France, ces départs sont ainsi largement majoritaires. En Corrèze, en Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées et en Dordogne, ils concentrent plus de 75 % des départs de bovins allaitants. À l'inverse, dans les départements bretons, ils concernent un peu moins de

20 % des sorties. Ces mouvements s'accompagnent par des bilans contrastés en fonction de la région (encadré 1).

A 8 mois ou plus, des départs majoritaires vers l'étranger depuis le sud de la France

À partir de 8 mois et jusqu'en octobre 2021, près d'1 360 000 bovins allaitants quittent leur exploitation de naissance. La majorité de ces départs se font en direction de l'étranger (56,7 %) (tableau) et avant 18 mois. Ces bovins proviennent à plus de 70 % de régions situées dans la moitié sud de la France : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Dans ces régions, les sorties vers l'étranger représentent environ deux tiers du total des départs de bovins allaitants de plus de 8 mois. Elles se font essentiellement en direction de l'Italie, principal débouché pour ces bovins, notamment ceux de plus de 300 kg. Ils sont alors engraisés et abattus, alimentant ainsi le pays en viande bovine.

La moitié des bovins restés en France dans une autre exploitation sont engraisés, puis abattus

Les bovins de plus de 8 mois restés en France, mais qui ont rejoint une nouvelle exploitation sont, pour la moitié d'entre eux, engraisés puis abattus. Ces bovins viennent, pour une grande proportion d'entre eux, d'exploitations situées dans le même département ou la même région. Ainsi, dans les Hauts-de-France, la Normandie, les Pays de la Loire et le Grand Est, environ un tiers des bovins de plus de 8 mois ayant quitté leur exploitation de naissance restent au sein du même département.

Le parcours de vie des bovins allaitants n'ayant jamais quitté leur exploitation de naissance est quant à lui proche de ces bovins de plus de 8 mois (encadré 2). Les mâles sont ainsi engraisés sur place avant d'être abattus, les femelles servent au renouvellement du cheptel.

Marion ROUÉ
SSP - SDSAFA/BSVA

Tableau

Nombre de départs et destination des bovins ayant quitté l'exploitation de naissance à plus de 8 mois, par région

Régions	Nombre total de départs	Part des départs en %			
		Vers l'étranger	Vers le même département	Vers un autre département de la même région	Vers une autre région
Île-de-France	1 616	31,9	6,1	0,6	61,4
Centre-Val-de-Loire	79 008	59,2	9,1	3,8	27,8
Bourgogne-Franche-Comté	252 295	61,9	13,6	7,1	17,4
Normandie	57 696	25,3	36,5	20,9	17,2
Hauts-de-France	35 164	22,3	37,9	22,4	17,4
Grand-Est	75 763	20,8	33	31	15,2
Pays de la Loire	84 673	24,3	31,1	17,9	26,7
Bretagne	29 009	22,5	38,7	20,7	18,1
Nouvelle-Aquitaine	249 383	65,9	12,2	8,3	13,7
Occitanie	162 649	69,9	12,9	8,8	8,4
Auvergne-Rhône-Alpes	325 260	68,5	9,5	8,2	13,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 024	56,4	17,9	10,2	15,5
Corse	2 031	32,7	67,3	0	0
France entière	1 358 571	56,7	16,7	10,8	15,8

Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Encadré 1 : un bilan contrasté des mouvements de bovins par région

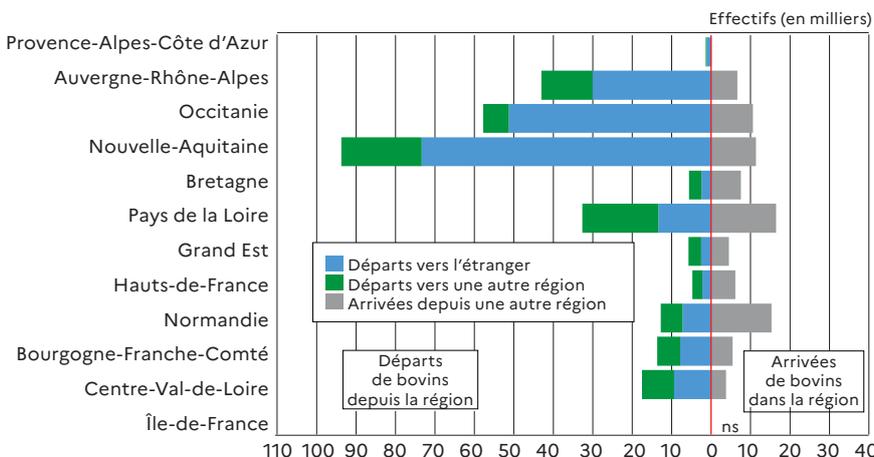
Le départ de bovins vers une nouvelle exploitation peut se traduire par une sortie de la région de naissance et inversement par une entrée dans celle d'arrivée. Entre 4 et 8 mois, le solde de ces départs et arrivées inter régions diffère d'une région à une autre (graphique 2). Dans certaines d'entre elles, les nombreux départs ne sont que partiellement compensés par les arrivées.

D'autres régions en revanche conservent et accueillent beaucoup de ces jeunes bovins. En Bretagne, dans les Hauts-de-France, dans le Grand-Est et en Normandie, les mouvements hors de la région sont peu nombreux et sont compensés par les arrivées de bovins provenant d'autres régions. Dans les régions où les départs de bovins vers l'étranger sont significatifs, la balance des arrivées/départs est très largement négative. On compte ainsi cinq départs pour une arrivée en Occitanie, six départs pour une arrivée en Auvergne-Rhône-Alpes et jusqu'à huit départs pour une arrivée en Nouvelle-Aquitaine.

Indépendamment des entrées et sorties de la région, les flux internes aux régions sont plus ou moins nombreux. Les mobilités entre exploitations de la même région sont plus nombreuses en Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine (graphique 3).

Graphique 2

Balance des départs et arrivées par région pour les bovins ayant quitté l'exploitation de naissance entre 4 et moins de 8 mois

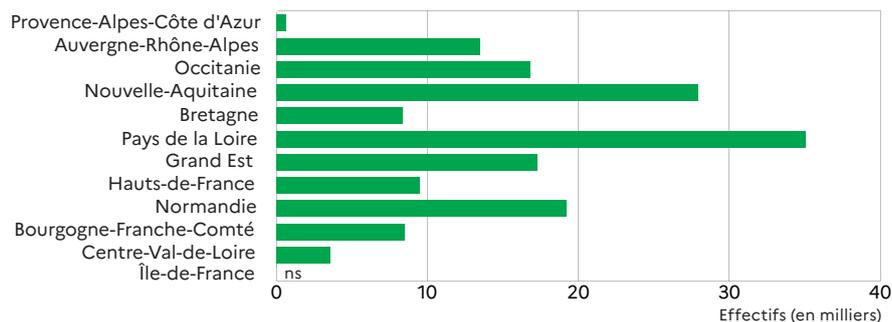


Note de lecture : En Nouvelle-Aquitaine, environ 20 000 bovins ont quitté leur exploitation de naissance entre 4 et moins de 8 mois pour une autre région française et un peu plus de 70 000 l'ont quitté pour l'étranger. Côté arrivées, la Nouvelle-Aquitaine a accueilli 11 000 bovins provenant d'une autre région.

Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Graphique 3

Nombre de bovins ayant quitté l'exploitation de naissance entre 4 et moins de 8 mois pour une autre exploitation de la même région



Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Encadré 2 : parcours des bovins allaitants n'ayant pas quitté leur exploitation de naissance

Fin 2021, environ deux millions des bovins allaitants nés en France en 2017 n'avaient pas quitté leur exploitation de naissance.

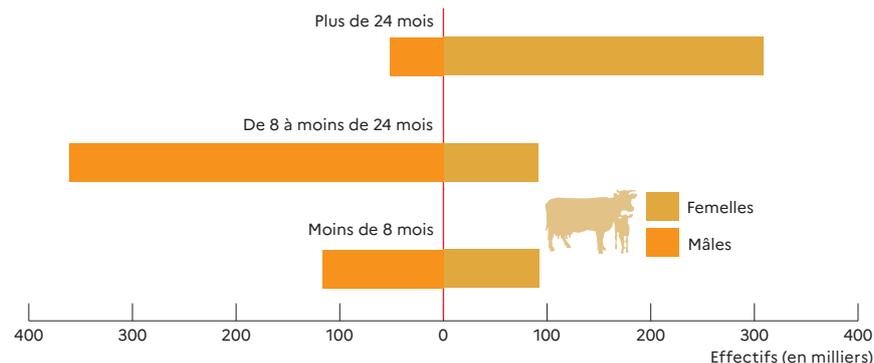
Plus d'un million d'entre eux ont été engraisés sur le lieu de naissance avant d'être envoyés à l'abattoir (graphique 4). Cela concerne presque autant de femelles que de mâles, mais les âges à l'abattage sont différents selon le sexe. Avant 8 mois, les mâles comme les femelles ont été abattus pour la production de veaux de boucherie. Après 8 mois, les femelles ont été en moyenne abattues plus tardivement que les mâles : à 32 mois pour les femelles contre 19 mois pour les mâles. Près de la moitié de ces abattages ont eu lieu en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les autres bovins, soit près de 1 million d'animaux, sont restés dans leur exploitation de naissance afin d'assurer le renouvellement du troupeau.

Les femelles constituent 77 % de cet effectif. Plus de la moitié d'entre elles ont déjà au moins une fois vêlé.

Graphique 4

Nombre de bovins engraisés dans l'exploitation de naissance avant un départ pour l'abattoir, selon l'âge à l'abattage et le sexe



Source : BDNI, extraction portant sur l'ensemble des bovins allaitants nés en France en 2017

Source et méthodologie

Une extraction dans la Base de données nationale d'identification (BDNI)-Bovine a été réalisée en octobre 2021 afin d'extraire l'ensemble des événements survenus dans la vie des bovins de race allaitante nés en France métropolitaine hors Corse en 2017 (naissance, départ vers une autre exploitation, mort ou abattage). Les départs d'une exploitation française sans département de destination sont identifiés comme des départs vers l'étranger. Les événements survenus ensuite hors du territoire français ne sont pas connus.

En octobre 2021, 59 % des bovins mâles et 46 % des bovins femelles nés en 2017 n'étaient plus en vie. Cela fournit un recul suffisant et intéressant pour analyser le parcours de vie de ces bovins.

L'étude se concentre sur le champ des bovins de race allaitante, car les mouvements sont plus importants pour ces bovins que ceux de race laitière. En octobre 2021, moins de 2 bovins laitiers sur 5 nés en 2017 dans les exploitations françaises ont quitté leur exploitation de naissance. Ce ratio atteint 1 sur 5 pour les femelles. Ces dernières sont conservées sur leur lieu de naissance pour la production de lait et le renouvellement du cheptel. Les mâles quittent davantage leur exploitation de naissance et sont destinés à la production de viande, très majoritairement en France (moins de 20 % des départs sont dirigés vers l'étranger).

Définitions

Bovin allaitant : bovin de races à viande aussi dénommé « allaitant », car spécialisé dans la production de viande à la différence des races laitières élevées pour la production de lait. Les trois principales races allaitantes en France sont la Charolaise, la Blonde d'Aquitaine et la Limousine.

Veau de boucherie : bovin engraisé et abattu à moins de 8 mois.

Génisse de boucherie : bovin femelle n'ayant jamais vêlé, engraisé pour la production de viande.